

Programme de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne en matière de drogues et de toxicomanie

Les priorités de la Présidence française

1/ La Présidence française de l'UE prévoit de mettre en avant quatre priorités thématiques (immigration, énergie, environnement, défense), et quatre axes transversaux (l'Europe de la croissance, la protection des citoyens, l'Europe du futur, l'Europe sur la scène internationale). Dans la ligne de l'axe relatif à la protection des citoyens, la lutte contre les drogues et la toxicomanie constitue un objectif constant, dont l'actualité est permanente et qu'il convient d'atteindre en faisant progresser notre action de manière opérationnelle et concrète.

Dans la ligne de l'axe relatif à l'Europe sur la scène internationale, la Présidence s'efforcera de coordonner les positions nationales en matière de drogue, afin que l'Europe puisse s'exprimer d'une seule voix dans les instances internationales.

2/ Au cours du second semestre 2008, la Présidence aura notamment

- à faciliter la négociation du nouveau plan d'action de l'UE contre les drogues pour 2009-2012
- à poursuivre la préparation des positions de l'UE en vue de la rencontre à haut niveau prévue aux Nations Unies à Vienne en mars 2009 où devront être adoptées les grandes lignes de la stratégie internationale contre les drogues et la toxicomanie pour les années à venir.

Ces deux enjeux représentent une occasion unique pour renforcer et approfondir la coopération au sein de l'UE et vers les pays tiers dans l'action commune contre les drogues et la toxicomanie.

3/ Les objectifs de base devraient être à la fois de rechercher une plus grande efficacité (c'est-à-dire d'obtenir un impact réel et mesurable sur la situation des drogues dans nos pays) et d'améliorer la communication autour des actions envisagées afin qu'elles soient mieux connues et comprises par nos concitoyens.

4/ En partageant ces lignes directrices, nous pourrions atteindre les objectifs politiques suivants :

- Rehausser le statut et l'autorité politique du Groupe horizontal drogue, conformément aux orientations définies dans la stratégie de l'UE contre les drogues (2005-2012)
- Obtenir un plan d'action de l'UE 2009-2012 garantissant un impact véritable sur la situation des drogues dans nos pays

- Etre en mesure à l'ONU en mars 2009 de défendre une position commune de l'UE claire, comportant une valeur ajoutée pour l'Europe elle-même et pour la communauté internationale.

5/ Pour y parvenir, la présidence proposera d'étudier les évolutions possibles suivantes concernant le GHD et le Plan d'action:

- Produire une analyse partagée sur l'état de la menace (au plan extérieur et interne)
- Faire de la mutualisation des moyens nationaux au niveau européen, de la convergence des modes d'action et du partage des expériences, notamment scientifiques, un axe clé, en matière de prévention et de prise en charge sanitaire, en matière de recherche, de lutte contre le trafic à l'intérieur de l'UE et dans les pays tiers
- Simplifier et concentrer le futur plan d'action
- Renforcer la dimension judiciaire dans la coopération en matière répressive entre Etats membres et avec les pays tiers dans le champ des drogues.
- Renforcer le dispositif relatif à l'identification, à la saisie, au partage des avoirs criminels, cet objectif n'étant pas uniquement lié au GHD,
- Réfléchir au positionnement et au fonctionnement du GHD pour lui permettre de s'occuper de l'alcool compte tenu de son lien avec l'usage des drogues illicites et de la problématique des abus massifs
- Mieux communiquer vers l'opinion publique
- Dans cette dynamique, étudier des modes de diffusion de messages de prévention primaire vers les jeunes au travers des nouveaux media

6/ En matière de relations extérieures, ces lignes directrices devraient nous conduire à maintenir, renouveler ou introduire le dialogue de l'UE

- Avec nos interlocuteurs traditionnels : Pays d'Amérique latine et des Caraïbes, Russie, Etats-Unis
- Avec des interlocuteurs récents ou à redécouvrir: la CEDEAO et la Mauritanie d'une part , l'Asie centrale de l'autre,
- Avec des interlocuteurs nouveaux : le Maroc.

Avec l'aide de ses partenaires, de la Commission, du Secrétariat général du Conseil et des agences européennes concernées (OEDT, Europol, Eurojust), en relation avec nos interlocuteurs multilatéraux (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Conseil de l'Europe/Groupe Pompidou, OMS), la Présidence française entend renforcer l'urgence et la visibilité politique de la problématique des drogues en Europe et améliorer l'efficacité de l'action commune./.